



Le plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage prévoyait de réévaluer les indemnisations des pertes indirectes de production subies par les troupeaux en cas de prédation. Le Ministère de la Transition Ecologique a confié à l'Institut de l'Élevage la réalisation d'une étude portant sur l'évaluation des pertes indirectes de production imputables à la prédation, pour différents filières, différents contextes d'élevage et différentes zones géographiques.

Cette fiche présente la méthodologie élaborée et déployée au cours de cette étude.

Cadre de l'étude

- Étude réalisée de mai 2022 à mai 2023, à l'échelle nationale : *60 exploitations étudiées (dont 50 enquêtées) implantées dans 21 départements de 6 régions*
- Cinq types d'élevages concernés : *Ovins viande, ovins lait, bovins lait, bovins viande et caprins*
- 60 exploitations étudiées réparties comme suit : *40 ovins viande, 6 ovins lait, 4 bovins lait, 4 bovins viande et 6 caprins*
- Prédation causée par 3 prédateurs : *le loup, l'ours et le lynx*
- 3 contextes de prédation étudiés :
 - Ancien : < 2008
 - Intermédiaire
 - Récent : front de colonisation > 2020

Étude « Évaluation des pertes indirectes de production dues à la prédation »

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE



UNE ÉTUDE AMBITIEUSE ET NOVATRICE

Jusqu'alors, objectiver des pertes de production dites indirectes en cas de prédation n'a jamais été possible.

Le sujet est vite complexe, car il est ardu de faire la part des choses entre les pertes d'élevages qui relèvent des pertes courantes d'élevage, et celles qui relèvent de pertes anormales consécutives à des attaques réussies ou non de prédateurs.

Telle a été l'ampleur de l'étude présentée ici dont le but a été de parvenir à quantifier techniquement et économiquement l'effet des pertes indirectes consécutives à des attaques de prédateur sauvage (loup, ours et lynx) sur troupeau.

L'objectif était de pouvoir apporter des éléments concrets en vue d'une prochaine réévaluation des barèmes actuels d'indemnisation des pertes indirectes. Actuellement, les modalités d'indemnisation se basent sur un dédommagement forfaitaire par animal, avec une prise en compte de la taille du troupeau et du niveau d'attaques.

En 2022, on a compté 12 297 victimes officielles de prédation dont 91 % d'ovins, 3 % de bovins et 4 % de caprins.

UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1

Sélection d'élevages prédatés

• OBJECTIFS

À partir d'une analyse rétrospective (2010 à 2021) des performances techniques de production, il a fallu identifier par comparaisons interannuelles en quoi des épisodes de prédation peuvent être responsables de la dégradation de la performance des troupeaux.

• RÉALISATION

Sélection de 60 fermes suivies par le dispositif Inosys - Réseaux d'élevage. Reconstitution des historiques de prédation des exploitations, à partir des données de Géoprédator de 2010 à 2021 (données mises à disposition par la DREAL AURA et complétées par certaines DDT).

• RÉSULTATS OBTENUS

La méthode a été éprouvée pour les ovins viande et étendue aux autres filières. Sélection d'indicateurs zootechniques de performance et chiffrage d'une gamme de dégradations observées : perturbations de la reproduction (jusqu'à une baisse de -30 % du taux de mise bas et une surmortalité des agneaux de +18 %) et dégradations de la qualité génétique (jusqu'à une baisse des réformes de -15 % ou un renouvellement précipité de +31 % des femelles).

Figure 1 :

Localisation des fermes étudiées et indication du type de prédateur impliqué

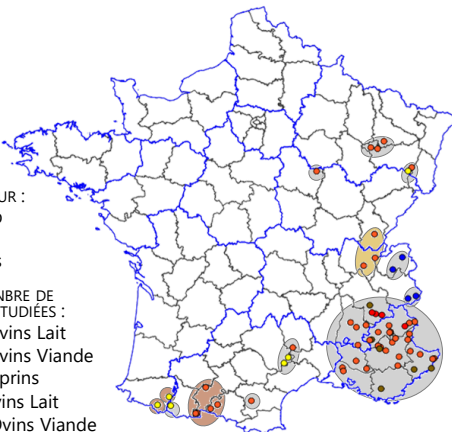
60 exploitations ont participé à l'étude. Parmi elles, 50 ont été enquêtées.

TYPE DE PRÉDATEUR :

- Loup
- Lynx
- Ours

TYPE ET NBRE DE FERMES ÉTUDIÉES :

- 4 Bovins Lait
- 4 Bovins Viande
- 6 Caprins
- 6 Ovins Lait
- 40 Ovins Viande



ÉTAPE 2

Réalisation d'enquêtes dans les élevages retenus

• OBJECTIFS

Comprendre les ressentis des éleveurs et s'impregner de différents contextes d'élevage, de prédation et de pertes subies.

• RÉALISATION

Enquêtes de terrain réalisées chez 50 éleveurs (30 ovins viande, 6 ovins lait, 4 bovins lait, 4 bovins viande et 6 caprins) abordant les thèmes suivants :

- le fonctionnement de l'exploitation,
- les moyens de protection,
- l'historique de prédation,
- les pertes indirectes liées à la production des troupeaux,
- les autres pertes indirectes (stress, temps de travail, ...),
- les changements de pratiques induits.

• RÉSULTATS OBTENUS

Des contextes très différents intrinsèquement liés à la conduite d'élevage, au contexte et à la pression de prédation. À partir des données compilées à l'issue des étapes 1 et 2, élaboration de différents scénarios dont les effets de la prédation ont été testés.

ÉTAPE 3

Simulations économiques sur cas types

• OBJECTIFS

Évaluer les pertes indirectes de production causées par la prédation dans différentes situations, à partir de l'élaboration préalable de scénarios pour lesquels on prend la précaution de s'affranchir des autres aléas d'élevage.

• HYPOTHÈSES RETENUES

Élaboration de différents scénarios : 4 ovins viande, 3 ovins lait, 2 bovins lait, 2 bovins viande et 2 caprins dont les effets ont été testés sur une sélection de cas types : 4 ovins viande, 2 ovins lait, 1 bovin lait, 1 bovin viande et 1 caprin.

• RÉSULTATS OBTENUS

Des dégradations de performances techniques de troupeau plus ou moins fortes et impactantes qui ont un effet significatif à très significatif sur les montants des pertes financières estimées. Les effets des scénarios ont été évalués individuellement mais dans la réalité peuvent se cumuler et entraîner des pertes encore plus colossales. L'effet pluriannuel d'attaques de prédateurs répétées atteint vite des effets délétères pour l'élevage et très rapidement l'éleveur n'est plus en capacité d'atteindre ses objectifs de production.

Pour aller + loin

L'étude « Évaluation des coûts des pertes indirectes de production des troupeaux consécutives à des attaques de loup, d'ours ou de lynx » a donné lieu à 9 fiches cas types :
 4 en ovins viande,
 2 en ovins lait,
 1 en bovins viande,
 1 en bovins lait
 et 1 en caprins.
 Retrouvez-les sur idele.fr



Document ayant bénéficié des financements de :

Réalisé par **Maxime Marois** (Institut de l'Élevage)
maxime.marois@idele.fr

Édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Janvier 2024 - Réf. Idele : 0024 602 015

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage -
 Crédit photo : Tomas Hulik / StockAdobe

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Transition alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

